

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-CF2811

présenté par

Mme Riotton, Mme Delpech, Mme Thevenot, Mme Josso, Mme Firmin Le Bodo et Mme Calvez

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.